

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Japy - FCIL - Secrétaire juridique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel Japy - FCIL - Secrétaire juridique (30021)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Japy - FCIL - Secrétaire juridique (30021)	Jury par défaut	Tous les candidats	11	29	20	20	2

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Japy - FCIL - Secrétaire juridique (30021)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	27	19	19	2	100 %
			Masculin	2	1	1	0	0 %
			Total	29	20	20	2	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Japy - FCIL - Secrétaire juridique (30021)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	4	2	2	0	
				Total	4	2	2	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	1	1	0	0 %
				Sans mention	10	10	10	1	50 %
				AB	6	6	6	1	50 %
				B	1	1	1	0	0 %
				Total	19	18	18	2	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	6	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Japy - FCIL - Secrétaire juridique (30021)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	19	18	18	2	100 %
			En réorientation	1	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	5	2	2	0	0 %
			Scolarité étrangère	4	0	0	0	0 %
			Total	29	20	20	2	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Japy - FCIL - Secrétaire juridique (30021)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Une bonne capacité de rédaction et une orthographe au niveau des attentes des lieux de stage.	Notes des enseignements généraux qui évaluent ces capacités figurant sur les bulletins.	Très important
Savoir-être	Appréciations au sujet de l'assiduité de l'élève.	Éléments apparaissant sur les bulletins de première et de terminale	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Le projet est explicité de manière claire dans la lettre de motivation.	Lien entre le parcours de l'élève, la formation et ses attendus.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Lors de la phase 1, l'ensemble des dossiers a été classé selon une première sélection en fonction des critères suivants :

- Lien du parcours scolaire de l'élève et son projet professionnel avec la formation
- Examen des lettres de motivation (forme, orthographe et niveau de langue), connaissances des attendus de la formation
- l'avis du chef d'établissement

Pour classer les 29 dossiers pré-sélectionnés, il a été demandé aux enseignants de noter les candidats selon leurs résultats et appréciations, chacun dans leur matière de 1 à 4 (peu démontré à très satisfaisant).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance des attendus de la formation ainsi qu'une cohérence entre le projet professionnel et la formation. De plus, la formation exige un niveau correct tant au niveau de l'expression orale que de l'orthographe notamment pour être opérationnel en stage.

Signature :

Myriam CARDELLA,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Japy